

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil onze, le premier avril à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 25/03/2011

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P., Mmes GIORDANO E., RIGAULT N. et OBRADOS A..

Absents excusés : Mrs HONNORAT J., JACOMET M. et DROGOUL- SPANU D..

Objet: motion pour le renouvellement des contrats AVS/AVS et le maintien des classes de l'école d'ANNOT

La commune entend par la présente motion soutenir la motion votée par le Conseil d'Ecole du 24 mars dernier.

La commune consciente de l'intérêt des emplois de vie scolaire, des auxiliaires de vie scolaire mais aussi de la nécessité du maintien des classes primaires et maternelles actuelles demande :

- le renouvellement des contrats EVS/AVS arrivant prochainement à échéance dans le cadre d'une enveloppe budgétaire départementale revue à la hausse.
- Le respect du protocole national signé en 2006 par le Ministre de l'Education Nationale concernant la direction d'école.
- La reconnaissance du travail effectivement accompli par les personnels en contrats précaires et leur transformation en véritables emplois statutaires.
- La mise en place des formations nécessaires correspondant à leurs emplois.
- Le maintien de toutes les classes primaires et maternelles de l'Ecole d'ANNOT.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

